

Histoire de la retraite des salariés en France

1945



Création de l'Assurance vieillesse et un âge légal de départ à la retraite fixé à 65 ans

1982-83



Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans avec un temps de cotisation de 37.5 ans.

1993



Passage de 37.5 à 40 ans de cotisation pour un taux plein. Calcul de la pension sur les 25 meilleures années au lieu des 10 auparavant.

2003



Passage à 41 ans de cotisations pour un taux plein. Création des PERP et PERCO

2010



Relèvement progressif de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans et report de l'âge du taux plein de 65 à 67 ans.

2014



Allongement progressif de la durée de cotisation de 166 à 172 trimestres (43 ans) pour les assurés nés entre 1952 et 1972. Création des facteurs de pénibilité (pour permettre un départ moins tardif)

2023



Nouvelle réforme ?

JPC CONSULTANT



JPC CONSULTANT FORMATION
Nadine FORZINETTI
17 Avenue de Marbotte 21000 DIJON
06.21.03.30.08.
jpc-n.forzinetti@orange.fr
<https://www.jpccformation.fr/>